

Paris, le 21 mars 2011

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

Section I : Pouvoir adjudicateur

NOM, ADRESSES ET POINT(S) DE CONTACT :

Acsé, agence Nationale pour la Cohésion Sociale et l'égalité des Chances, Contact : scpc, à l'attention de Mme Martine Bourcier, F-75585 Paris. Tél. (+33) 1 40 02 74 12. E-mail : scpc@lacse.fr. Fax (+33) 1 40 02 77 14.

Adresse générale du pouvoir adjudicateur : <http://www.lacse.fr>.

Adresse auprès de laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :

Point(s) de contact susmentionné(s).

Adresse auprès de laquelle le cahier des charges et les documents complémentaires (y compris des documents relatifs à un dialogue compétitif et un système d'acquisition dynamique) peuvent être obtenus :

Point(s) de contact susmentionné(s).

Adresse à laquelle les offres ou demandes de participation doivent être envoyées :

Point(s) de contact susmentionné(s).

TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR ET ACTIVITÉ(S) PRINCIPALE(S) :

Agence/office national(e) ou fédéral(e).

Le pouvoir adjudicateur agit pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs : non.

Section II : Objet du marché

DESCRIPTION

Intitulé attribué au marché par le pouvoir adjudicateur :

mission d'assistance à la politique de capitalisation du programme européen Urbact 2.

Type de marché et lieu d'exécution des travaux, de livraison de fournitures ou de prestation de services :
Services.

Catégorie de service : no27.

Lieu principal de prestation : 194, avenue du Président Wilson, 93217 Saint-Denis-la-Plaine.

L'avis implique : Un marché public.

Description succincte du marché ou de l'achat/des achats :

le présent marché a pour objet la réalisation d'une mission d'assistance à la politique de capitalisation pour le programme Urbact 2.

Classification CPV (vocabulaire commun pour les marchés publics) :

75130000.

Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) : Non.

Division en lots : Non.

Des variantes seront prises en considération : Non.

QUANTITÉ OU ÉTENDUE DU MARCHÉ

Quantité ou étendue globale :

le présent marché est un marché de service passé selon une procédure adaptée conformément à l'article 30 du code des marchés publics. Il s'agit d'un marché unique à prix forfaitaire. Le prix est révisable à la date anniversaire de la notification du présent marché dans les conditions fixées à l'article 8.2 du CCP. Le présent marché prend effet et s'exécute pour un an ferme à compter de la date de sa notification. Le marché peut être reconduit par décision expresse du pouvoir adjudicateur une fois un an à la date anniversaire de la notification.

Une négociation pourra avoir lieu avec le ou les candidats ayant présenté les meilleures offres notamment sur les prestations proposées et sur les prix.

DURÉE DU MARCHÉ OU DÉLAI D'EXÉCUTION :

Durée en mois : 12 (à compter de la date d'attribution du contrat).

Section III : Renseignements d'ordre juridique, économique, financier et technique

CONDITIONS RELATIVES AU CONTRAT

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent :

Crédits européens Urbact (FEDER et Etats membres). Paient des sommes dues dans un maximum de 30 jours à compter de la réception par l'acse-secrétariat Urbact de la demande de règlement. Passé ce délai des intérêts moratoires seront dus. Conformément à l'article 87 du code des marchés publics, une avance peut être versée au titulaire.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché :

Les entreprises peuvent se présenter en groupement solidaire ou conjoint. Dans ce dernier cas, le titulaire doit être mandataire solidaire du groupement conjoint.

L'exécution du marché est soumise à d'autres conditions particulières : Non.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Situation propre des opérateurs économiques, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession :

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies : renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies: voir section VI: renseignements complémentaires (autres informations).

Capacité économique et financière :

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies : renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies: voir section VI: renseignements complémentaires (autres informations).

Capacité technique :

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies : renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies: voir section VI: renseignements complémentaires (autres informations).

Marchés réservés : Non.

CONDITIONS PROPRES AUX MARCHÉS DE SERVICES

La prestation est réservée à une profession particulière : Non.

Les personnes morales sont tenues d'indiquer les noms et qualifications professionnelles des membres du personnel chargés de la prestation : Oui.

Section IV : Procédure

TYPE DE PROCÉDURE

Type de procédure : Ouverte.

Limites concernant le nombre d'opérateurs invités à soumissionner ou à participer :

Réduction du nombre d'opérateurs durant la négociation ou le dialogue :

CRITÈRES D'ATTRIBUTION

Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous :

1. compétences (35 points). Pondération : 35.
2. expériences (35 points). Pondération : 35.
3. prix (30 points). Pondération : 30.

RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF

Numéro de référence attribué au dossier par le pouvoir adjudicateur :
2011 URB 02 30.

Publication(s) antérieure(s) concernant le même marché : Non.

Conditions d'obtention du cahier des charges et des documents complémentaires ou du document descriptif :
Date limite pour la réception des demandes de documents ou pour l'accès aux documents : 28 mars 2011 - 17:00.

Documents payants : non.

Date limite de réception des offres ou des demandes de participation :
28 mars 2011 - 17:00.

Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation :
anglais, français.

Délai minimum pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre :
Durée en mois : 4 (à compter de la date limite de réception des offres).

Section V : Renseignements complémentaires

IL S'AGIT D'UN MARCHÉ PÉRIODIQUE : Non.

LE MARCHÉ S'INSCRIT DANS UN PROJET/PROGRAMME FINANCÉ PAR DES FONDS COMMUNAUTAIRES :

Oui.

Référence(s) utile(s) du projet / programme : feder-Fond Européen de Développement Régional.

AUTRES INFORMATIONS :

conditions d'obtention du dossier de Consultation:Le dossier de consultation (remis à titre gratuit) peut être envoyé aux candidats par courriel dès la réception d'une demande par courriel (scpc@lacse.fr) ou par télécopie (no 01.40.02.77.14) au service commande publique et du contentieux. Indiquer la référence de la consultation : 2011 URB 02 30.

Le dossier de consultation peut également être téléchargé sur le site du profil acheteur à l'adresse suivante : www.achatpublic.com puis aller sur espace entreprises (rubrique : accédez à la salle des marchés) et indiquer ensuite dans le volet principal intitulé critères de recherche, la référence de la consultation : 2011 URB 02 30, cliquer enfin sur rechercher puis cliquer sur le volet qui apparaît alors comportant l'intitulé du marché.

Par ailleurs, le dossier peut aussi être téléchargé sur le site Internet de l'acsé (www.lacse.fr / rubrique " marchés " sous rubrique " en cours " sous la référence " 2011 URB 02 30"), ou sur le site d'urbact (www.urbact.eu) contenu et présentation des dossiers d'offres:

Il est impératif que les pièces des offres soient signées par la même personne, représentant légal de l'organisme candidat. S'il existe un autre signataire, une délégation de signature formalisée doit être jointe.

Par ailleurs, les candidats sont priés de ne pas envoyer de documents reliés, afin de faciliter leur numérisation. Ils peuvent les agraffer ou les mettre dans des classeurs, des chemises ou des pochettes sans reliure.

Le pli devra contenir les pièces suivantes :

A/ Dossier de candidature

Ce dossier de candidature doit contenir les pièces administratives suivantes conformément aux articles 43 à 45 du code des marchés publics et à l'arrêté du 28 août 2006 :

-Une lettre de candidature signée par le responsable légal de l'organisme (utiliser l'imprimé cerfa Dc1 joint) ;

-Une copie du dernier jugement en cas de redressement judiciaire ;

-Une déclaration du candidat dûment renseignée et signée (utiliser le cerfa Dc2 joint) ;

-Une présentation permettant d'évaluer et de juger les capacités du candidat :

Le candidat devra renseigner ses capacités professionnelles, techniques et financières.

Il indique pour cela ses 3 derniers chiffres d'affaires annuels et joint à son Dc2 tout document prouvant ses compétences techniques et professionnelles sur l'objet du marché (moyens techniques, humains, matériels...) ainsi que son expérience et ses références détaillées (année, organisme commanditaire, montant, objet).

Nb : Si le candidat ne dispose pas des références demandées, il pourra présenter tout moyen de preuve équivalent permettant de justifier d'un niveau de compétences professionnelles suffisant pour exécuter le marché.

Ces pièces permettent de vérifier la recevabilité des candidatures.

B/ Dossier d'offre

Ce dossier d'offre comprendra les pièces suivantes :

L'Acte d'engagement dûment rempli, daté, signé (utiliser le cerfa Dc3 joint), comprenant notamment le nom et la qualité du signataire habilité à engager l'entreprise juridiquement et financièrement ;

Le candidat indique un fax et/ou mail valide pour toute correspondance (page 2 de l'acte d'engagement).

Le candidat indiquera dans la rubrique " montant du marché " de l'acte d'engagement ((page 3 de l'acte d'engagement), le montant forfaitaire du marché.

Ce prix est réputé comprendre l'ensemble des prestations demandées dans le CCP.

Le candidat qui n'est pas soumis à la TVA doit indiquer en vertu de quel texte il est exonéré.

La présentation de l'offre datée et signée qui doit comprendre les éléments ci-dessous :

1. En ce qui concerne les compétences, expériences et intérêt du candidat :

Il est précisé aux candidats qu'au vu des prestations demandées dans le marché (prestations s'exécutant en France et en Europe), il est nécessaire d'être disponible, mobile et de parler plusieurs langues.

Le candidat doit présenter un chef de projet capable de démontrer qu'il dispose des qualifications requises pour exécuter le marché. Le candidat justifie, par tout moyen et tout document exposant ses compétences, références et expériences, les capacités professionnelles du chef de projet proposé en termes de suivi de projet et d'organisation.

Le candidat joint notamment un CV au format européen du chef de projet (le CV Europass se télécharge sur le lien

<http://europass.cedefop.europa.eu/europass/home/vernav/Europass+Documents/Europass+CV/navigate.action>)

et une note rédigée en anglais et en français qui feront apparaître et démontreront :

1.1 Une première approche et un intérêt certain pour les projets européens et/ou les politiques urbaines;

1.2 Une première expérience de travail dans un environnement européen (fonds structurels et ou coopération interrégionale par exemple) ;

1.3 d'excellentes qualités d'expression orale et écrite ;

1.4 Une maîtrise de l'anglais écrit et parlé courant (obligatoire), une connaissance pratique du français et, si possible, d'une autre langue de l'ue (union européenne).

Les prestations demandées nécessitent de la rigueur, beaucoup d'organisation et une capacité à travailler de manière autonome.

2. - Une offre financière détaillée justifiant le prix forfaitaire proposé (voir annexe 1 du présent CR : " volumétrie indicative des prestations demandées ").

Il est demandé au candidat un exemplaire papier et, un exemplaire dématérialisé (sur CD Rom ou clé Usb) dans le cas d'une remise des offres sur support physique.

Remarques :

Le candidat dont l'offre sera retenue devra fournir les pièces ci-dessous :

- pour les sociétés commerciales : un extrait K bis d'inscription au registre du commerce ;

-Pour les associations : une copie de la publication au JO de leur création ;

-Pour les autres personnes morales : tout autre document prouvant leur existence légale ;

-Les attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant qu'il a satisfait à ses obligations fiscales et sociales (possibilité d'utiliser le cerfa NOTI 2) ou documents équivalents en cas de candidat établi dans un Etat autre que la France, dans les conditions prévues à l'article 46 du code des marchés publics ;

-Un relevé d'identité bancaire ou postal au nom légal du candidat ;

Pour les comptes établis hors de France, le candidat sélectionné devra fournir le nom et l'adresse de sa banque, son numéro de compte bancaire et les codes IBAN et Swift/Bic correspondants.

- la déclaration relative à la lutte contre le travail dissimulé (cerfa NOTI 1).

conditions d'envoi des dossiers offres

Envoi support physique:

Les dossiers seront présentés sous une seule enveloppe cachetée avec les mentions :

Marché no 2011 URB 02 30

missions d'assistance a la politique de capitalisation

du programme europeen urbact ii

a ne pas ouvrir par le service courrier

Cette enveloppe sera adressée au Service commande publique et contentieux (Scpc)

Sous pli recommandé ou par Chronopost à :

L'Acse, Tour Paris- lyon, Secrétariat du SCPC

209-211, rue de Bercy - 75585 Paris Cedex 12.

(16e étage Bureaux 1618 -1619)

Ou

Déposée contre récépissé à la même adresse et aux mêmes bureaux

(Heures d'ouverture : 9 h - 12h30 et 13h30 - 18h)

Envoi par voie dématérialisée (voir article 14 du présent Rc)

Les correspondants techniques de ce marché sont :

Acsé-Secrétariat URBACT, 194, avenue du Président Wilson, 93217 Saint-Denis La Plaine Cedex. M Jean Loup Drubigny, Directeur -Secrétariat URBACT tel : 01 49 17 46 02 / courriel : jl.drubigny@urbact.eu.

M. Thierry Picquart, Responsable Administration-Coordination- secrétariat URBACT tel : 01 49 17 46 02 / courriel : t.picquart@urbact.eu.

Les correspondants administratifs de ce marché sont :

Acsé, SCPC, 209, rue de Bercy ,75585 Paris Cedex 12. Mme Martine Bourcier, Directrice du service de la commande publique et du contentieux (Scpc) Tel : 01.40.02.74.12 / fax : 01.40.02.77.14 / courriel : scpc@lacse.fr et martine.bourcier@lacse.fr.

M. Laurent Cousin, chargé de mission au SCPC Tel : 01.40.02.74.36 / courriel : laurent.cousin@lacse.fr.

Mlle Delphine Moya: chargée de mission au SCPC Tel : 01.40.02.74.95 / courriel : delphine.moya@lacse.fr, F-75585 Paris Cedex 12.

Date d'envoi du présent avis au JOUE et au BOAMP : 21 février 2011.

PROCÉDURES DE RECOURS

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal Administratif de Paris, 7, rue de Jouy, F-75181 Paris Cedex 04. E-mail : greffe.ta-paris@juradm.fr. Tél. (+33) 1 44 59 44 00. URL : <http://www.paris.tribunal-administratif.fr/ta-caa>. Fax (+33) 1 44 59 46 46.

Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours :

Greffe du Tribunal Administratif de Paris, 7, rue de Jouy, F-75181 Paris Cedex 04. E-mail : greffe.ta-paris@juradm.fr. Tél. (+33) 1 44 59 44 00. URL : <http://www.paris.tribunal-administratif.fr/ta-caa>. Fax (+33) 1 44 59 46 46.

VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS AU BOAMP:

21 février 2011.